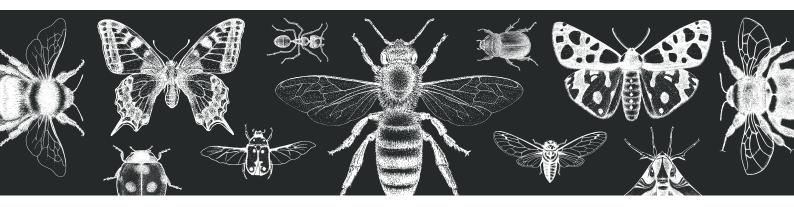


2 0 2 2



CHÈRES DONATRICES, CHERS DONATEURS,

2022 est une année particulière : POLLINIS a fêté ses dix ans de lutte pour enrayer l'extinction des pollinisateurs. Grâce à votre engagement et votre soutien sans faille, nous avons mené sans relâche un combat acharné contre les pesticides chimiques, principaux responsables de l'extinction en cours des pollinisateurs et de l'ensemble de la biodiversité. Grâce à vos dons, nous avons pu lancer ou accompagner des projets de terrain, comme la restauration de paysages favorables aux pollinisateurs, financer la recherche indépendante pour prouver les dommages des pesticides chimiques sur les insectes pollinisateurs. Nous avons aussi défendu sans faiblir l'impérieuse nécessité de changer notre manière de produire notre alimentation devant les instances décisionnelles françaises et européennes, et alerté sur les fausses solutions promues par l'agro-industrie pour remplacer les pesticides chimiques, telles que les nouvelles biotechnologies génétiques.

Ces actions menées en votre nom par notre petite équipe ont permis d'obtenir des victoires dont nous pouvons tous être fiers : l'interdiction en France et en Europe des insecticides néonicotinoïdes tueurs d'abeilles; ou celle de produits de remplacement développés par l'agro-industrie, comme le sulfoxaflor, obtenu notamment grâce à la mobilisation de plus d'1,2 millions de sympathisants de POLLINIS!

Mais ces victoires arrachées aux puissants lobbys de l'agro-industrie, dotés de gigantesques moyens pour maintenir le statu quo, restent insuffisantes pour permettre de freiner l'effondrement sans précédent des populations d'abeilles et de pollinisateurs, qui met en péril l'équilibre de nos écosystèmes et l'ensemble des chaînes alimentaires. Pour obliger nos représentants politiques à entamer l'indispensable changement de modèle agricole en France et ailleurs en Europe, condition sine qua non pour enrayer l'extinction en cours des pollinisateurs et de la biodiversité végétale et animale qui en dépend, l'équipe de POLLINIS a lancé une nouvelle offensive qui s'appuie sur la Science et le Droit, deux armes puissantes et incontournables aujourd'hui si nous voulons l'emporter sur les lobbys : avec le soutien des citoyennes et citoyens engagés comme vous, nous attaquerons systématiquement devant les tribunaux le système d'évaluation des pesticides, et les promesses et les engagements non-tenus par les institutions françaises et européennes pour préserver la biodiversité.

Nous avons déposé un premier recours en justice historique contre l'État français pour manquement à ses obligations de protection de la biodiversité. Et nous avons commencé à exiger des comptes à la

Commission européenne sur son système de réévaluation des pesticides toxiques. Ce combat par la Science et le Droit, nous le poursuivrons avec détermination dans les prochaines années, avec votre soutien et grâce à votre générosité, qui sont et demeurent les garants indispensables de notre action et de notre indépendance.

POUR VOTRE SOUTIEN INDÉFECTIBLE, MERCI ENCORE.

Sophie Ventura

PRÉSIDENTE DE POLLINIS

2022 EN QUELQUES CHIFFRES

106 ARTICLES

sur nos combats relayés dans la presse française et internationale

FESTIVAL SCIENTIFIQUE

des pollinisateurs et des abeilles organisé sur l'île de Groix

420 000 SIGNATURES

pour stopper les pesticides SDHI remises à la Commission européenne

+ DE 50 000 VUES

pour notre vidéo sur les dangers des biotechnologies pour les pollinisateurs 34

campagnes de mobilisation, newsletters et bulletins de liaison envoyés à nos sympathisants

44 ÉCHANTILLONS DE CHEVEUX

d'eurodéputés, de journalistes et de scientifiques testés pour y déceler des traces de pesticides

CONTRIBUTIONS à des consultations européennes

APPELS SCIENTIFIQUES

lancés pour la sauvegarde des pollinisateurs

RECOURS

contre l'État français pour son inaction face à l'effondrement de la biodiversité

2 VICTOIRES JURIDIQUES

pour les pollinisateurs obtenues devant le Tribunal administratif de Paris et le Tribunal de l'Union européenne



Plus de 40 % des espèces de pollinisateurs invertébrés sont en danger, et nombre d'entre elles sont actuellement en voie d'extinction imminente. ©Ph. Besnard / POLLINIS

NOTRE COMBAT

STOPPER L'EXTINCTION **DES POLLINISATEURS**

Les pollinisateurs disparaissent à une vitesse vertigineuse. En 2017, une étude indique qu'en moins de 30 ans, la biomasse des insectes ailés a diminué de près de 80 % en Allemagne – et certainement partout en Europe où le système agricole est similaire. D'autres études estiment que ces maillons indispensables de la biodiversité pourraient disparaître d'ici un siècle au niveau mondial, faisant peser une menace grave sur les équilibres fondamentaux de la nature et notre sécurité alimentaire. Les pratiques de l'agriculture conventionnelle fondée sur l'usage intensif des pesticides et la destruction des paysages ruraux sont les principales responsables de cette hécatombe.

L'association se fixe donc pour objectifs de :

- faire interdire tous les pesticides délétères pour les pollinisateurs ;
- accélérer la transition vers une agriculture respectueuse de l'environnement et de la biodiversité;
- étudier, faire connaître et protéger la grande variété des pollinisateurs sauvages et des abeilles mellifères locales;
- restaurer un environnement riche et sain pour les pollinisateurs sauvages :
- sauver les abeilles à miel locales au sein des milieux naturels dans lesquels elles évoluent depuis des millénaires ;
- empêcher la dissémination dans la nature d'organismes issus des biotechnologies génétiques capables de déséquilibrer irréversiblement les écosystèmes.

NOS VALEURS

LES CITOYENS ET L'INTÉRÊT GÉNÉRAL AU CŒUR DU DÉBAT

POLLINIS estime que les citoyens sont concernés en premier lieu par la préservation des pollinisateurs et les problématiques qui touchent l'agriculture, car ils :

- financent indirectement les aides dont bénéficie le secteur agricole;
- se nourrissent des aliments produits;
- vivent au milieu des paysages façonnés par l'agriculture. Enfin, c'est au nom des citoyens que les décideurs orientent les financements de la recherche publique et ceux en soutien au modèle agroalimentaire conventionnel. En portant leurs revendications auprès des élus et des institutions, POLLINIS replace les citoyens au centre des débats. En retour, chaque citoyen qui soutient son action confère à POLLINIS sa légitimité dans l'arène politique : grâce à elle, l'association peut proposer des réformes pragmatiques et intervenir au cœur des processus législatifs à Paris et à Bruxelles, pour faire prévaloir l'intérêt public et ne pas laisser le champ du politique aux seuls intérêts privés des lobbys, des grandes entreprises et des syndicats professionnels.

UNE INDÉPENDANCE **ABSOLUE**

POLLINIS est l'une des rares associations à n'accepter aucun financement de la part d'entreprises, de l'État, d'institutions européennes ou nationales, de partis politiques, de syndicats ou d'organisations professionnelles. Nous dépendons donc à 100 % des particuliers qui nous soutiennent. POLLINIS jouit ainsi d'une liberté d'action et d'expression totale vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique. Ce modèle garantit que l'association représente et défende uniquement les intérêts des citoyens qui la soutiennent.

POLLINIS EN UN COUP D'ŒIL

DES CAMPAGNES MILITANTES

et des newsletters thématiques pour informer et mobiliser les citoyens sur la protection des pollinisateurs



économiques et politiques

CONFORMITÉ **ET TRANSPARENCE**

tous nos bilans comptables sont disponibles sur notre site Internet et certifiés par un commissaire aux comptes



DE CITOYENS SOUTIENNENT NOS ACTIONS À TRAVERS L'EUROPE

ASSOCIATION LOI 1901

indépendante et à but non lucratif.

2012 **CRÉATION DE** L'ASSOCIATION



NOTRE SYMBOLE

une abeille sauvage, pollinisateur complexe et méconnu, essentiel à l'agriculture et victime directe du système agro-industriel actuel

16 **PERSONNES** MOTIVÉES

et qualifiées : chercheurs et chercheuses, juristes, rédactrices, chargé es de projets et du contre-lobbying à Paris et Bruxelles



1 LABEL

Don en confiance qui garantit transparence, recherche d'efficacité, respect des donateurs, probité et désintéressement

100% D'INDÉPENDANCE

vis-à-vis de tous les pouvoirs économiques et politiques

POUR QUE LA TOXICITÉ DES PESTICIDES SOIT RÉELLEMENT ÉVALUÉE, NOUS AVONS :

→ remporté une victoire juridique historique en faveur de la transparence des décisions européennes sur l'évaluation des risques des pesticides. Alors que l'accès aux documents révélant le nom des pays européens qui bloquent depuis 2013 l'adoption des « tests abeilles », le Tribunal de l'Union européenne a fait prévaloir l'information des citoyens, ce qui oblige la Commission à rendre publics les documents demandés;

→ attaqué en justice l'État français pour son inaction dans l'effondrement de la biodiversité. Le 10 janvier 2022, POLLINIS et quatre autres associations ont officiellement déposé un recours en carence fautive pour faire reconnaître la responsabilité de l'État dans l'extinction du Vivant et le contraindre à une refonte du système d'évaluation et d'homologation des pesticides.



POLLINIS et 4 autres associations réunies dans le cadre du procès Justice pour le Vivant ont déposé leur recours en carence fautive contre l'État le 10 janvier 2022. ©Philippe Besnard

poursuivi la lutte acharnée pour l'adoption des « tests abeilles » réellement protecteurs des pollinisateurs. POLLINIS a interpellé la Commission européenne en participant activement à une consultation publique et en présentant des propositions concrètes pour renforcer l'initiative européenne sur les pollinisateurs, censée inverser le déclin des insectes pollinisateurs d'ici à 2030;

→ mis en évidence l'omniprésence des résidus de pesticides dans les cheveux des eurodéputés : 91 % des échantillons comportaient des résidus d'au moins un pesticide, avec trois pesticides détectés en moyenne. Le plus détecté, le 4,4 DDE, est un métabolite du pesticide 4,4 DDT, interdit en Europe et hautement toxique pour les pollinisateurs. Les résultats ont été présentés lors d'une conférence de presse au Parlement européen.

POUR FAIRE INTERDIRE LES PESTICIDES TUEURS D'ABEILLES, NOUS AVONS :

→ poursuivi le combat contre le retour des néonicotinoïdes, après que le gouvernement a décidé, pour la seconde année consécutive, d'autoriser temporairement les betteraviers à en faire usage en 2022. POLLINIS a boycotté activement la consultation publique visant à légitimer cette décision. Au 31 décembre 2022, la pétition de POLLINIS a été signée par plus de 140 000 citoyens;

→ exigé l'interdiction de vente des pesticides illégaux en Europe au reste du monde, en publiant une déclaration commune avec 362 ONG et syndicats, adressée à la Commission européenne, qui s'y était engagée dans le cadre de sa stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques;

→ mobilisé les institutions européennes contre les fongicides SDHI, dangereux pour les abeilles, l'environnement et la santé, en remettant à la Commission européenne et au Parlement les 400 000 premières signatures de sa pétition #StopSDHI, officiellement soutenue par une trentaine d'eurodéputés.



POUR PROMOUVOIR UN NOUVEAU MODÈLE AGRICOLE, RESPECTUEUX DU VIVANT, NOUS AVONS :

→ soutenu la pétition européenne « Sauvons les abeilles et les agriculteurs », signée par plus d'un millions d'Européens, demandant l'arrêt complet des pesticides en 2035. Pour évaluer correctement la réduction des pesticides en Europe, POLLINIS et 79 organisations ont demandé une collecte annuelle des données fiable et transparente, à mettre en œuvre au plus tard au 1er janvier 2025 :

> publié un guide pour la plantation de haies propices aux pollinisateurs, dont le but est d'accompagner les initiatives personnelles pour la reconstruction des haies, que l'agriculture conventionnelle a presque éliminé du paysage en quelques décennies.

POUR PROTÉGER LES POLLINISATEURS SAUVAGES, NOUS AVONS:

recensé les populations de pollinisateurs sauvages dans des aires protégées en France, afin de dresser un premier état des lieux de l'abondance et de la diversité de ces insectes dans le parc national de la Vanoise (Savoie) et le parc national de forêts (Champagne et Bourgogne);

mandaté des scientifiques pour mener deux études sur les colonies d'abeilles mellifères sauvages dans ces mêmes parcs, afin de mieux connaître ces populations peu étudiées. Évoluant sans intervention humaine, elles ont développé de précieuses spécificités particulièrement adaptées à leur environnement;

poursuivi l'inventaire des abeilles sauvages sur l'île de Groix (Bretagne) avec l'écologue Violette Le Féon, pour mieux connaître les espèces présentes dans cet environnement unique et préservé et fournir un premier état des lieux en 2023.

POUR DÉFENDRE LES ABEILLES LOCALES, NOUS AVONS :

→ terminé notre étude scientifique sur les abeilles et le Varroa destructor, menée par l'entomologiste Jeffery Pettis, qui démontre que dans un environnement sain, sans pesticides, et grâce à une apiculture qui laisse agir la nature et la sélection naturelle, les abeilles de l'île de Groix ont pu s'adapter et cohabiter avec ce parasite qui décime les colonies ailleurs en Europe.Les résultats de l'étude, en cours de rédaction, seront rendus publics en 2023;

→ étudié l'adaptation des abeilles domestiques au varroa grâce à la sélection naturelle dans quatre conservatoires d'abeilles noires de la Fédération Européenne (FEdCAN) (Auvergne, Île-de-France, Orne et Savoie). Les premiers résultats de ce projet de 4 ans, financé et coordonné par POLLINIS en France et suivi par des scientifiques et apiculteurs tendent à montrer qu'une cohabitation hôte-parasite est possible, à terme, sans intervention humaine;

→ démontré l'efficacité de notre instrument HeatNest Vapeur dans la lutte sans chimie contre le frelon asiatique, en concluant 22 partenariats avec différentes structures et collectivités françaises qui ont mené de nombreux tests de terrain et mis en évidence un taux d'efficacité de 78 % d'efficacité contre 96 % pour les insecticides ;

→ organisé le premier festival international des pollinisateurs et des abeilles sur l'île de Groix, au cours duquel biologistes, entomologistes et écologues du monde entier sont venus partager les résultats de leurs recherches sur la conservation des pollinisateurs, l'impact des pesticides, ou encore la cohabitation exceptionnelle de l'abeille mellifère groisillonne avec le Varroa destructor.



Le premier Festival des pollinisateurs et des abeilles de Groix, du 7 au 9 juillet 2022, a réuni scientifiques et passionnés des abeilles sur un site exceptionnel. ©Philippe Besnard

→ participé au festival Apis Silvatica, premier festival scientifique dédié à l'abeille mellifère sauvage, organisé sur l'île italienne de Pantelleria. POLLINIS y a signé le premier appel international pour la protection des abeilles mellifères vivant à l'état sauvage dans les aires protégées.

POUR EMPÊCHER LA DISSÉMINATION DE BIOTECHNOLOGIES DANGEREUSES POUR LES POLLINISATEURS ET LA BIODIVERSITÉ, NOUS AVONS :

→ lutté contre la dérégulation des biotechnologies au niveau international lors de la COP15 à Montréal, en alertant aux côtés de plus de cent scientifiques et experts internationaux sur les dangers des produits issus de l'ingénierie génétique pour les pollinisateurs;

→ bataillé sans relâche pour conserver un encadrement strict des nouveaux OGM en Europe, à travers une vaste campagne de mobilisation pour faire reculer la Commission européenne, aux côtés de 26 organisations partenaires. Au 31 décembre 2022, la pétition de POLLINIS a récolté plus de 420 000 signatures;

→ exigé l'application du principe de précaution pour les micro-organismes issus de la biologie synthétique, en envoyant une série de commentaires à l'Agence européenne de sécurité des aliments (EFSA) dans le cadre d'une consultation publique;

POUR DÉFENDRE LES LIBERTÉS D'EXPRESSION ET D'INFORMATION SUR LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES, NOUS AVONS :

→ obtenu une victoire en justice contre Déméter. Le tribunal administratif de Paris a jugées illégales les « actions de nature idéologique » de cette cellule de gendarmerie issue d'un partenariat entre le ministère de l'Intérieur, la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs et ordonné la cessation de ces activités dirigées contre les opposants au système agricole dominant;

→ soutenu une loi ambitieuse de protection des lanceurs d'alerte, à travers une lettre ouverte aux sénateurs français. Adoptée en 2022, cette loi est un prérequis indispensable au combat pour la protection de l'environnement et la sauvegarde de la biodiversité.

POUR INFORMER LES CITOYENS, LES SYMPATHISANTS ET LES DONATEURS DE POLLINIS SUR NOS PROJETS ET L'UTILISATION DES DONS, NOUS AVONS :

→ développé de nouveaux canaux et formats d'information, notamment les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, Youtube) et les formats vidéo, afin d'informer le plus grand nombre de personnes dont notre communauté, qui réunit plus de 34 000 abonnés:

→ sensibilisé et mobilisé un grand nombre de citoyennes et citoyens, à travers, notamment, la publication de 88 articles sur notre site internet en 2022. POLLINIS a également envoyé par email quatorze campagnes de mobilisation, quinze newsletters et trois bulletins de liaison;

→ contribué à la revue « Abeilles en liberté », une revue trimestrielle qui promeut un élevage apicole au plus près des besoins naturels des abeilles, en participant financièrement et en rédigeant plusieurs articles mettant en avant les sujets défendus par l'association;

→ mis en avant la diversité des abeilles sauvages avec une affiche pédagogique, réalisée avec le photographe danois Peder Størup, pour informer et sensibiliser sur la beauté et la diversité des espèces de pollinisateurs.

UNE INDÉPENDANCE CERTIFIÉE

POLLINIS a tenu à faire certifier tous ses comptes depuis sa création en 2012 par un commissaire indépendant. Cette certification a été accordée sans réserve cette année et toutes les années précédentes par le cabinet Baker Tilly Strego, reconnu pour son expertise dans le monde associatif. Elle garantit que l'association, conformément à ses engagements, n'est impliquée dans aucune activité commerciale et ne dépend que des dons des citoyens solidaires de ses combats.



COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

CES TABLEAUX INDIQUENT LA PROVENANCE DES RESSOURCES DE POLLINIS ET COMMENT ELLES SONT UTILISÉES

RESSOURCES

Dons privés	1 670 944€
Cotisations	120€
Autres produits et transfert de charges	5 575€
Contributions d'entreprises	0€
Subventions publiques	0€
TOTAL	1 676 639€

EMPLOIS

Campagnes de mobilisation et contre-lobbying	740 920€
Études, recherches et projets	512 902€
Frais de collecte de fonds	273 772€
Frais de structure et administration	213 559€
Résultat (perte)	-64 514€
TOTAL	1 676 639€

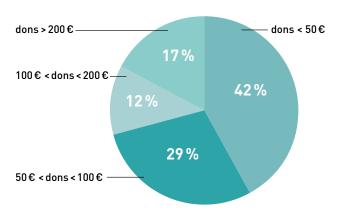
NOS RESSOURCES: UNIQUEMENT LES DONS DES PARTICULIERS

Chaque contribution compte

En 2022, POLLINIS a été soutenue par 20 862 donateurs, contre 17 150 l'année précédente. Cette hausse s'explique par un nombre plus important de campagnes de mobilisation, basées sur le travail d'investigation entamé par l'équipe au cours de l'année 2021. Cette hausse du nombre de donateurs s'est par ailleurs couplée à une augmentation substantielle de la contribution annuelle moyenne par donateur, qui s'élève aujourd'hui à plus de $80\ \mathbb{e}$, pour une collecte totale de 1 670 944 \mathbb{e} .

À noter : l'association vit toujours à 98 % grâce à des dons inférieurs à 100 euros, preuve que chaque contribution compte, même la plus infime !

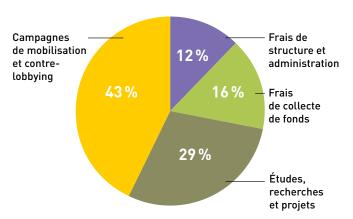
Répartition des dons cumulés par donateur sur l'année :



LA BONNE UTILISATION DES DONS

Cette année, l'ensemble des frais de l'association a augmenté de manière homogène. Comme en 2021, près des 3/4 des ressources (72 %) sont directement dédiées aux missions de POLLINIS : enrayer l'extinction en cours des pollinisateurs, leur garantir un environnement sain et préservé, mobiliser et représenter les citoyens dans ce combat, accélérer la mise en place d'un système agricole sain et durable, mener des études scientifiques et des projets de terrain à l'appui de ce nouveau modèle sans chimie de synthèse et respectueux des écosystèmes.

Répartition des emplois :



COMPTE DE RÉSULTAT

CE TABLEAU PRÉSENTE L'ENSEMBLE DES CHARGES SUPPORTÉES PAR POLLINIS ET DES PRODUITS DONT L'ASSOCIATION DISPOSE

Dons privés	1 670 944 €
Cotisations	120 €
Autres produits et transfert de charges	5 575 €
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1 676 639 €
Charges d'exploitation	1 741 153 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 741 153 €
RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT	-64 514 €
Produits financiers	0€
Produits et charges exceptionnels	0€
RÉSULTAT COURANT	-64 514 €
ÉXCÉDENT OU PERTE	64 514 €

Le compte de résultat fait apparaître un déficit de 64 514 € avec des charges de fonctionnement qui s'élèvent à 1 676 639 € (+30,2 %). Ce déficit a cependant pu être absorbé par les excédents des années précédentes, grâce à une gestion prudente et rigoureuse. L'association conserve d'ailleurs un fond de réserve équivalent à 3 mois de fonctionnement, qui lui permet de faire face à ces difficultés passagères.

BILAN SIMPLIFIÉ

CE TABLEAU DONNE UNE PHOTOGRAPHIE DE LA SITUATION DE POLLINIS AU 31 DÉCEMBRE 2022

BILAN ACTIF

Immobilisations corporelles et incorporelles	15 633 €
ACTIF IMMOBILISÉ	15 633 €
Créances	90 €
Trésorerie	409 958 €
ACTIF CIRCULANT	410 048 €
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	425 681 €

BILAN PASSIF

Report à nouveau	328 448 €
Résultat de l'exercice	-64 514 €
FONDS ASSOCIATION	263 934 €
Dettes fournisseurs	30 883 €
Dettes autres	130 864 €
DETTES	161 747 €
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	425 681 €

LES DONS DES PARTICULIERS : LA GARANTIE DE NOTRE INDÉPENDANCE ABSOLUE

Pas de subvention publique, pas d'activité commerciale, pas de contribution d'entreprises : l'association s'appuie exclusivement sur la générosité des citoyens engagés à ses côtés pour mener ses missions. Ce choix garantit une totale indépendance vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique.

CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ : SOUTENIR POLLINIS EN TOUTE CONFIANCE

Les comptes attestent que les dons des citoyens constituent l'immense majorité des revenus de l'association qui ne revend, n'échange ni ne transmet les données recueillies auprès de ses sympathisants. Ces données servent uniquement à les tenir informés des actions de l'association.

Pour gérer l'envoi massif d'e-mails et organiser des collectes sécurisées, POLLINIS fait appel à des prestataires dont c'est le cours de métier. Ces prostataires enécielléés pe cent pas

Pour gérer l'envoi massif d'e-mails et organiser des collectes sécurisées, POLLINIS fait appel à des prestataires dont c'est le cœur de métier. Ces prestataires spécialisés ne sont pas propriétaires des fichiers et n'ont en aucun cas le droit de les utiliser ou de les revendre. Ils permettent en revanche à

POLLINIS de garantir un hébergement sécurisé de ses fichiers, qui sont automatiquement cryptés et régulièrement sauvegardés, en conformité avec la réglementation de la Commission nationale Informatique et des Libertés (CNIL) et le Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Notre label Don en confiance, obtenu en décembre 2018, atteste en outre que POLLINIS respecte strictement les quatre principes cardinaux du label : « Respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité, probité et désintéressement ».

Tous les rapports d'activité, bilans comptables complets certifiés, et rapports spéciaux du commissaire aux comptes sont également disponibles sur <u>www.pollinis.org</u>, à la rubrique « Nous connaître ».

POUR EN SAVOIR PLUS

www.pollinis.org



POUR NOUS SUIVRE









CONTACT

Margaux Beaudier

margauxb@pollinis.org

01 40 26 40 34

10 rue Saint-Marc 75002 Paris